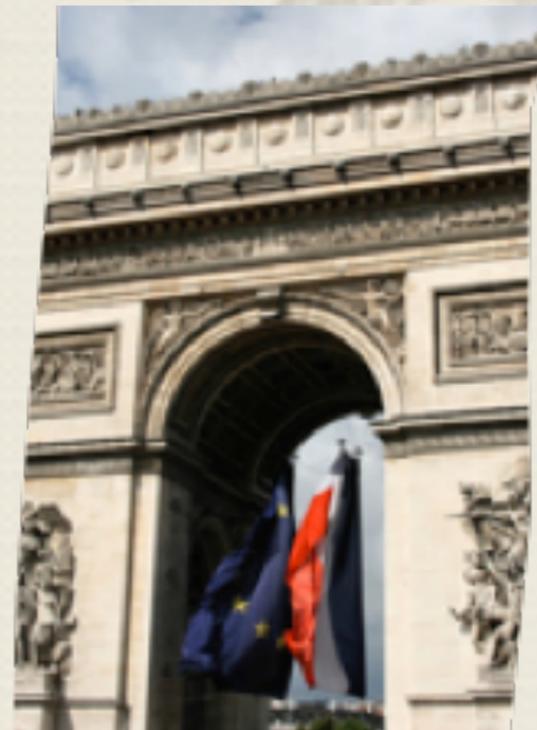


LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- 1) **La force obscure**
- 2) **L'Etat Picsous !**
- 3) **Attention danger...**
- 4) **La fête est terminée**
- 5) **Avec l'argent des contribuables**
- 6) **Il se prend une gamelle...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Portable, uniforme, dictée... Blanquer a-t-il sombré du côté obscur de la Force ?



Jean-Michel Blanquer, le 26 juin. (PHILIPPE HUGUEN / AFP)

A multiplier les appels du pied à l'opinion conservatrice, le ministre de l'Education nationale, qui prétendait s'extraire des querelles idéologiques, a fini par brouiller son message. Et assombrir son image. Coïncidence malheureuse ou révélation de sa vraie nature ?

Quand nous l'avons rencontré en juin dernier, le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer nous avait fait deux confidences. Son amour spleenétique des platanes. Et le regard inquiet qu'il portait sur les médias. Pas "l'Obs", non, le ministre est un homme courtois. Mais les médias en général, coupables de céder à l'instantanéité, de véhiculer de plus en plus de "fake news" et, comble du dilettantisme, de... ne pas avoir lu ses deux livres, "l'Ecole de demain" et "l'Ecole de la vie", qui décrivaient pourtant noir sur blanc son futur programme de gouvernement.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education : "Le discours égalitariste est destructeur"

Il semblait sincère, ouvert au débat, précis dans ses propos. Comme nous l'avaient dépeint ses interlocuteurs des académies de Guyane et de Créteil, où il avait sévi jadis comme recteur. Seule part d'ombre : cette animosité palpable à l'encontre du petit monde des chercheurs en sciences de l'éducation, coupables selon lui d'avoir généré des bataillons d'illettrés et désignés pour la peine sous le vocable infamant de "pédagogistes".

Cette part d'ombre aurait dû nous alerter. Griserie du pouvoir ? Retour du refoulé ? Le ministre de l'Education nationale fait de plus en plus penser à l'enfant de la planète Tatooine qui, se découvrant un superpouvoir au sabre laser, sombre inexorablement du côté obscur de la Force. En quelques mois, le technicien pragmatique, qui entendait sortir les questions éducatives des querelles idéologiques, s'est ainsi mué en machine politique. Contribuant allègrement à la culture du buzz qu'il dénonçait, et participant par là même à la caricature de sa propre pensée.

Annonces en rafale

La dernière séquence médiatique est symptomatique. Mardi 5 décembre, le ministre convoque la presse pour réagir aux résultats très médiocres des petits Français révélés par Pirls, une enquête internationale consacrée aux compétences en lecture des élèves de CM1. Il brûle la politesse aux chercheurs réunis le même jour à l'Unesco pour détailler leurs résultats et annonce une dictée quotidienne dans toutes les classes de France.

Ecole : le niveau de lecture des élèves français baisse... dangereusement

Le samedi suivant, pour la journée de la laïcité, il réinvente l'éducation civique et morale en prônant l'apprentissage d'une maxime quotidienne écrite au tableau. Et le lendemain, feu d'artifice : lors d'un passage au "Grand Jury RTL", il enquille les annonces "disruptives". En 50 minutes top chrono, on apprend :

1) que les téléphones portables seront définitivement interdits dans les collèges à la

rentrée de 2018 ;

2) que le port de l'uniforme mériterait d'être développé ;

3) que les mamans voilées, "normalement", ne devraient pas être autorisées à accompagner les sorties scolaires.

Essayons de faire un premier bilan. Comme l'a gentiment souligné Philippe Meirieu, le pape des "pédagogistes", interviewé mardi matin sur France Inter, la plupart de ces nouveaux axes de travail ministériels, pris séparément, présentent un intérêt. La dictée est un outil utile dans l'acquisition de l'orthographe et de la syntaxe, et il serait absurde de s'en priver. Les écoliers des territoires d'Outre-mer portent l'uniforme et cela n'a pas l'air de les traumatiser. Quant aux téléphones portables, ils sont assurément nocifs, tant pour les professeurs que pour les élèves. Et sont d'ailleurs bannis de la plupart des établissements de France. La question n'étant pas tant de savoir s'il faut systématiser cette interdiction que de trouver des moyens de la faire respecter.

Reste deux interrogations : pourquoi ouvrir autant de débats à la fois, au risque de les escamoter ? Et pourquoi creuser systématiquement le même sillon conservateur ? Jean-Michel Blanquer, qui se définit comme "un néo-classique", en veut à la presse de gauche de le dépeindre en réactionnaire. Mais que fait-il pour éviter ce procès ? On ne choisit pas de recevoir les hommages à l'arsenic de Marine Le Pen, faisant du "phénomène Blanquer" une "victoire idéologique du Front national" ; certes. Mais on peut choisir ses interlocuteurs : rien ne l'obligeait à accorder coup sur coup des entretiens à "Valeurs actuelles" puis à "Causeur", une publication qui estime nécessaire d'ouvrir un débat sur la création de bantoustans musulmans soumis à la charia sur le territoire français.

Double discours

Parmi les nombreuses plaies qui accablent notre Education nationale, on peut aussi choisir celles à traiter en priorité. Uniforme, dictée quotidienne, maxime du jour, sans oublier les fables de La Fontaine assaisonnées à toutes les sauces... Depuis sa prise de fonction, le ministre ne cesse de semer des marqueurs symboliques le rattachant à la figure fantasmée de l'école de Jules Ferry, autoritaire, bienveillante... et culturellement homogène.

On y a longtemps vu un positionnement stratégique face à une opinion publique majoritairement conservatrice sur les questions d'éducation. Mais le fil devient un peu trop gros. Et surtout, il commence à nuire sérieusement à la clarté de l'action publique.

Quelques exemples : pourquoi le 27 novembre dernier, juger légitimes les mouvements de protestation suscités par les ABCD de l'égalité (un programme de lutte contre les stéréotypes sexistes lancé par le précédent gouvernement à destination des élèves de primaire, qui avait suscité les foudres des mouvements fondamentalistes chrétiens et musulmans), alors que cette même égalité hommes-femmes était érigée en grande lutte nationale deux jours plus tôt ?

Pourquoi annoncer le retour du redoublement en une du "Parisien" alors que, sauf cas particuliers, cette mesure se révèle contre-productive et coûteuse pour les finances publiques, et que le ministre en est parfaitement conscient ?

Pourquoi mettre en avant la dictée quotidienne, alors que l'enquête Pirls souligne d'abord les difficultés des enfants dans l'analyse et la compréhension fine des textes ?

Pourquoi enfin contredire ouvertement la parole présidentielle en se préoccupant du couvre-chef des mamans accompagnatrices – le président ayant clairement spécifié le 13 juillet qu'il se refuserait à "inventer de nouveaux textes pour aller traquer ceux qui lors des sorties scolaires peuvent avoir des signes religieux".

Alors certes, avec notre méticuleux agrégé en droit, il faut toujours lire les codicilles. Le redoublement ? Une approximation du "Parisien". Si on le lit bien, le ministre se positionne pour un redoublement "en dernier recours", dans des cas "qui doivent rester rares". Les mamans voilées ? Le ministre est bien conscient que la jurisprudence n'est pas claire sur le sujet, et qu'il ne faut pas faire de "déclarations de matamore". Le buzz autour de la dictée ? Un phénomène d'hystérie collective fréquent chez les journalistes. La proposition n'était qu'un "élément parmi d'autres" dans un long discours de 40 minutes faisant le récapitulatif des actions menées depuis six mois.

Le ministre est-il à ce point naïf ? Oui, l'opinion et donc les médias se délectent de propositions simples et clivantes. Mais qu'a-t-il proposé de plus concret que la dictée pour répondre aux défis posés par l'enquête Pirls ? Et que fait-il d'autre qu'une déclaration précipitée en estimant que des mamans voilées, "normalement", ne devraient pas accompagner les sorties scolaires ? De quelle normalité s'agit-il ? De la normalité blanquérienne ? Ou de la normalité républicaine ?

Une politique déséquilibrée

A force de provocations à demi-assumées et d'embrouillaminis conceptuels, Jean-Michel Blanquer a fini par nous perdre. Que veut-il ? Quel est son diagnostic réel sur l'école française ? On ne sait plus. Le volontarisme de l'ancien recteur et sa réputation réformatrice lui ont longtemps assuré un a priori favorable chez des observateurs du système éducatif, pourtant éloignés de sa chapelle idéologique. On pense ainsi au sociologue François Dubet qui, tout en déplorant son élitisme assumé, voyait en lui l'aiguillon possible d'une mise en branle du mammoth, et notamment d'une politique de ressources humaines moins sclérosée.

Les livres de Jean-Michel Blanquer, de fait, n'ont rien à voir avec ceux d'un Jean-Paul Brighelli ou d'un Alain Finkielkraut, prosateurs inlassables (et non dénués de talent) du "c'était mieux avant". Ils parlent d'avenir, d'autonomie des équipes éducatives, de réformes pédagogiques – dès lors qu'elles sont validées par des expérimentations probantes – et même de cette inégalité structurelle qui mine le système scolaire français.

Mais que reste-t-il au bout de six mois de ces belles intentions ? Devant nous, une réforme du bac et du lycée prévue pour fin janvier, sur lesquels les experts s'accordent depuis 30 ans (moins d'heures de cours, plus d'autonomies des élèves, plus de préparation au supérieur...), mais qui, jusqu'à présent, s'était toujours heurtée aux corporatismes. Derrière nous, les CP à 12 élèves instaurés dès cette rentrée dans les écoles de l'éducation prioritaire. Une mesure volontariste et courageuse puisqu'il a fallu prendre (un peu) aux riches pour rhabiller les pauvres. Mais qui ne saurait suffire à rétablir la promesse républicaine d'une école égale pour tous.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer a beaucoup détricoté (la réforme du collège jugée trop égalitariste, la réforme des rythmes scolaires jugée trop contraignante, bien qu'elle soit validée par tous les chronobiologistes...) et beaucoup emprunté à ces prédécesseurs... en oubliant souvent de le préciser.

Le ministre a ainsi "découvert" l'éducation morale et civique à l'occasion de la journée de la laïcité, les stages de remise à niveau au primaire et au collège à l'occasion de la rentrée scolaire, ou encore le site de chat monorientationenligne.fr à l'occasion de la réforme de l'accès au supérieur. Des inventions blanquériennes ? Non des initiatives anciennes que le ministre a décidé de reprendre et amplifier.

C'est un début, mais le bilan reste trop lacunaire, et trop déséquilibré. Le niveau de ségrégation scolaire atteint des niveaux indignes dans les métropoles, et le climat scolaire reste problématique dans les collèges de l'éducation prioritaire. Que fait le ministre en la matière, hormis enterrer les – timides – expérimentations de mixité lancées par sa prédécesseure ?

La société des écrans a selon lui des effets mortifères sur les jeunes esprits. Qu'attend-il pour passer à l'action et s'adresser frontalement aux parents ? Le décrochage scolaire est en léger recul, annonce une étude passionnante du Conseil national d'évaluation du système scolaire. Pourquoi le ministre, qui a pourtant participé en tant que recteur puis directeur de l'administration du ministère à l'essaimage des micro lycées pour raccrocheurs, ne reprend pas la balle au bond ? Les 100.000 jeunes qui sortent chaque année sans aucune qualification du système scolaire ne sont-ils pas prioritaires ?

Jean-Michel Blanquer l'a répété : il souhaite inscrire son action dans la durée - les cinq ans du mandat présidentiel. Et décomposer celle-ci en plusieurs "séquences". Il n'est donc pas trop tard pour sortir de l'obscurité communicante, renouer avec la clarté agissante. Et faire vivre... un nouvel espoir.

Gurvan Le Guellec



Gurvan Le Guellec Journaliste



LAPRESSEENREVUE.EU

II) Bientôt le retour de la vignette?



Lancée en 1956, la première vignette a duré jusqu'en 2000. Elle pourrait être relancée, mais cette fois non plus pour financer les retraites, mais l'entretien des routes. - AFP

Un comité d'experts, formé à la demande du ministère des Transports, travaille sur l'état des routes en France. L'une des pistes étudiées serait le retour de la vignette pour financer la rénovation des axes routiers.

18 ans après sa suppression, la vignette serait bientôt de retour. Selon des informations de nos confrères du Parisien, le ministère des Transports étudierait cette hypothèse, via un groupe d'experts chargé de travailler sur l'état du réseau routier. La vignette ne servirait plus à financer les retraites, mais à entretenir les routes, à l'image des vignettes mises en place sur les poids lourds dans d'autres pays européens comme l'Allemagne.

"Notre réseau routier est en danger, explique au Parisien Hervé Maury, sénateur de l'Eure et membre du groupe de réflexion. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard".

"Proche du point de rupture"

En quelques années, la qualité des routes françaises s'est en effet dégradée. Selon le Global Competitiveness Report 2017/2018 du Forum Economique Mondial, la France ne se classe qu'au 7e rang pour la qualité de ses routes. En 2012, l'Hexagone était premier. Le Forum Economique Mondial met en avant ici en avant la dimension économique de la qualité des routes. Pour établir ce classement, l'institution se base en effet sur des questions posées à plus de 14.000 dirigeants, telle que "Dans votre pays, quelle est la qualité des routes?".

Le ministère des Transports comme les professionnels des travaux publics mettent eux aussi en avant le facteur sécurité. Ainsi, déjà en 2015, Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) tirait déjà la sonnette d'alarme.

"Il faut tenir un discours de vérité, lançait-il en décembre 2015, comme le rapporte le magazine spécialisé Le Moniteur. Le niveau d'usure de nos routes est proche du point de rupture. Nos routes sont au cœur de la compétitivité économique. Elles doivent devenir une priorité nationale".

Jacques Tavernier, président de l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF) soulignait alors déjà que "l'activité de l'industrie routière avait chuté de 30% en 5 ans".

Entre 75 et 125 euros par voiture

Selon Le Parisien, le montant de la vignette

pourrait s'échelonner entre 75 et 125 euros. Le groupe de travail compte ainsi récupérer jusqu'à 5 milliards d'euros par an. Aucun détail n'est pour le moment dévoilé sur les catégories de véhicules concernées.

Sur les 3477 tués sur la route en 2016, 2188 l'étaient hors agglomération, notamment sur les routes départementales et nationales. En 2014, le comité des experts du Conseil National de la Sécurité Routière recommandait déjà de prendre en compte la qualité de l'infrastructure pour mener des politiques de sécurité routière.

Le comité recommandait notamment l'installation d'un meilleur marquage au sol sur les routes dangereuses, comme plus de panneaux de signalisation ou des bandes avec systèmes d'avertissement sonore comme sur les autoroutes. Le coût de cette amélioration du marquage au sol se montait à 650 millions d'euros.

L'association 40 Millions d'Automobilistes a elle interrogé les conducteurs sur les dangers rencontrés sur les routes françaises. La signalisation incohérente (50%), une intersection mal aménagée (46%) ou encore les accotements (38%) font partie des éléments les plus dangereux. Les marques effacées (26%) ou les nids-de-poule (18%) font aussi partie des dangers notés par les automobilistes.

L'association lance d'ailleurs ce lundi une application de signalement des routes dangereuses. Les automobilistes pourront pointer via l'appli les dangers rencontrés lors de leurs trajets. Le gouvernement n'a pour l'instant donné aucune date pour le retour de la vignette. Le 18 janvier doit se tenir un Comité interministériel de la sécurité routière, annonçant la semaine dernière Le Figaro, où un certain nombre de décisions devraient être annoncées.

Pauline Ducamp



III) De l'Autriche à l'Allemagne : l'extrême droite gagne du terrain en Europe

par Sudouest.fr avec AFP.



En Autriche, ce lundi, des manifestants protestent contre l'installation du nouveau gouvernement, une coalition réunissant droite et extrême-droite JOE KLAMAR AFP

L'extrême droite gagne du terrain en

Europe. Les récentes élections en France, Allemagne, Pays-Bas et plus récemment en Autriche sont venues confirmer cette tendance.

Depuis les années 2000, l'extrême droite gagne du terrain en Europe. En 2017, plusieurs scrutins clés ont confirmé la tendance en France, en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Le succès des partis populistes, eurosceptiques et hostiles à l'immigration, accélère la recomposition du paysage politique, mais génère aussi des frictions au sein de ces formations.

"Plus populaire que jamais depuis 1945"

Les partis d'extrême droite ont enchaîné les scores historiques, même s'ils n'ont accroché aucune victoire nationale à leur tableau de chasse. "L'extrême droite en Europe, aujourd'hui, est plus populaire que jamais depuis 1945", constate le chercheur néerlandais Cas Mudde, professeur associé à l'Université de Géorgie (Etats-Unis). Le Parti pour la liberté (PVV) de Geert Wilders est devenu en mars la deuxième force du Parlement néerlandais, derrière les Libéraux, avec 20 sièges sur 150 et un gain de cinq élus.

En France, la présidente du Front national Marine Le Pen s'est qualifiée pour le second tour de la présidentielle du printemps en doublant quasiment le nombre de voix obtenues par Jean-Marie Le Pen quinze ans plus tôt. Choc encore aux législatives allemandes de septembre avec la percée sans précédent de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), entrée au Bundestag avec 12,6% des voix, contre 4,7% il y a quatre ans.



TV5MONDE Info @TV5MONDEINFO
#Législatives en #Allemagne: mauvais score pour la CDU d'Angela #Merkel déroute des sociaux-démocrates et percée de l'extrême droite

Le FPÖ autrichien, aîné de la famille nationaliste européenne, a clos cette course à l'élection sur un score proche de son record, lors des législatives du 15 octobre (26%), et a obtenu trois ministères régaliens (Intérieur, Défense, Affaires étrangères) au sein du gouvernement qu'il partage avec les conservateurs. En Italie et en Suède, où des législatives sont prévues en 2018, l'extrême droite est en embuscade.

L'Arlésienne de l'insécurité liée à l'immigration

"Derrière le succès des droites radicales, on retrouve toujours la notion d'insécurité, réelle ou perçue, liée aux flux migratoires, au terrorisme ou aux incertitudes économiques", note Mabel Berezin, professeure de sociologie à l'université américaine de Cornell.

Le succès de l'extrême droite dans des pays prospères comme l'Allemagne et l'Autriche conforte "les analyses qui montrent depuis des

décennies que l'immigration est une préoccupation clé" de l'électorat d'extrême droite, explique Cas Mudde. L'AfD et le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) ont enregistré leurs succès dans des pays qui ont été parmi ceux, en Europe, à avoir accueilli le plus de migrants depuis 2015, alimentant les débats sur le coût des prestations et sur la capacité d'intégration des nouveaux venus.

Quelle attitude adoptent les autres partis?

Les autres formations politiques, notamment le camp conservateur, bousculées par l'enracinement de l'extrême droite, sont contraintes d'adapter leur stratégie. Le choix du jeune conservateur autrichien Sebastian Kurz, 31 ans, de concurrencer le FPÖ sur les thèmes de l'immigration, de la place de l'islam dans la société et de la sécurité a logiquement conduit les deux partis à sceller un accord de coalition. "Kurz est allé très loin dans son rapprochement idéologique avec le FPÖ, une stratégie qui peut marcher à condition qu'il ne brade pas complètement l'identité de son parti", avertit le politologue autrichien Thomas Hofer.

En Bulgarie, le parti de centre-droit du Premier ministre Boïko Borisov gouverne depuis mars avec une coalition de partis nationalistes. En Hongrie, le positionnement de plus en plus xénophobe de Viktor Orban, issu du camp conservateur, permet paradoxalement aujourd'hui au parti extrémiste Jobbik, qui a modéré son discours, de se présenter comme la principale alternative au dirigeant.

En France, des alliances avec l'extrême droite restent exclues par les partis traditionnels, tout comme en Allemagne et aux Pays-Bas. Mais la droite française vient de se choisir pour leader Laurent Wauquiez, accusé de surfer sur les thèmes du parti de Marine Le Pen. Cas Mudde prédit cependant que les partis traditionnels cherchant à imiter l'extrême droite n'enregistreront que "des succès de court terme", car ils sous-estiment le sentiment anti-système de cet électorat

Difficile de gérer le succès

Les turbulences internes traversées par le Front national et l'AfD depuis leurs poussées électorales illustrent la difficulté à mettre durablement entre parenthèses des divergences internes parfois profondes. L'année 2017 a aussi vu implorer le parti populiste et europhobe des Vrais Finlandais, mis à mal par l'exercice du pouvoir depuis 2015 au sein d'une coalition avec les centristes et les conservateurs.

"La position d'allié minoritaire est toujours la plus inconfortable", note Thomas Hofer. Le FPÖ a mis plusieurs années à panser les plaies nées de sa première coalition avec les conservateurs entre 2000 et 2007. Pour M. Hofer, "des partis comme le FPÖ ont un ADN d'opposant, pas évident à convertir en attitude de gouvernement".



Alexander Stubb @alexstubb
Les Vrais Finlandais mis à mal par l'épreuve du pouvoir <http://www.lemonde.fr/europe/article/>



Deux ans après son entrée au gouvernement, le parti populiste et europhobe a perdu la moitié de ses électeurs.

Le Monde

sudouest.fr

IV) Le PS a vendu son siège et déménagera dans un quartier «plus populaire»

Henri Vernet (avec Quentin Laurent) @henrivernet
@quentin_laurent



Rue de Solferino (Paris VIIe), le 25 novembre. Le siège historique du Parti socialiste a été vendu. L'acte de vente sera signé en février, mais les salariés continueront d'occuper l'hôtel particulier jusqu'en septembre. LP/FRÉDÉRIC DUGIT

Financièrement exsangue après ses débâcles électorales de 2017, le parti a vendu mardi son siège historique parisien, rue Solférino. L'acheteur est un groupe immobilier français.

Solferino, c'est vraiment fini. Le PS a annoncé mardi avoir vendu au groupe immobilier français Apsys, qui construit et gère des centres commerciaux en France et en Pologne, son siège historique, sis dans le très chic VIIe arrondissement de Paris, pour la somme de 45,55 M€. Plutôt un bon prix, même si les estimations qui avaient circulé à l'annonce, l'été dernier, de la mise en vente de ce vaste hôtel particulier de 3 389 m² dépassaient nettement les 50 M€. Mais Jean-Christophe Cambadélis, alors patron sortant du parti, transformé pour l'occasion en agent immobilier, nous avait confié qu'il en attendait beaucoup moins « tant cet immeuble biscornu a[vait] besoin d'importants travaux avant de pouvoir servir de siège à une société ».

Manifestement, le cabinet de notaires chargé de la transaction — comme cela se produit souvent pour des ventes de telle importance — s'est montré meilleur vendeur qu'espéré par Camba... « L'offre d'Apsys, confie un haut responsable du PS, a été retenue parmi une vingtaine de propositions, dont trois sérieuses. » De fait, les socialistes, soucieux de l'image du parti, s'étaient officieusement fixé certains critères : que l'acheteur ne soit en aucun cas lié au FN, à des « financiers véreux » ou à des pays sulfureux tels que le Qatar.

Tristes, les socialistes, de voir ainsi s'envoler le siège acquis par François Mitterrand aux plus belles heures du parti ? Pas vraiment, à entendre certaines réactions. « Avec la vente de Solfé on achève le cycle des choses compliquées pour le PS, on a tenu notre feuille de route et cela nous permet d'y voir clair financièrement pour le quinquennat », se réjouit presque l'élu francilien François Kalfon, ex-lieutenant d'Arnaud Montebourg et membre de la direction collégiale du parti. « C'est un lieu certes chargé d'histoire, mais qui n'était plus adapté au PS plus moderne que nous voulons construire », se console Rachid Temal, le premier secrétaire par intérim. Plus réservé, le député Luc Carvounas, candidat à la

LAPRESSEENREVUE.EU

direction du parti, déplore qu'« on n'ait pas pris plus de temps et négocié de manière plus âpre, qu'on s'en soit tenu au prix plancher ». « J'espère que ceux qui s'en sont occupés ont vraiment fait les meilleurs choix », ajoute-t-il, non sans perfidie.

Le PS s'installera dans un quartier «plus populaire»

L'heure n'est de toute façon plus aux états d'âme : après la double débâcle électorale de 2017, il n'y avait plus le choix. « Cette décision a été prise pour des raisons financières après la baisse des dotations publiques à la suite des résultats des élections présidentielle et législatives », commentait hier le PS dans un communiqué. Selon son trésorier, Jean-François Debat, le budget annuel va passer de 28 à 8 M€, soit une « perte » de 100 M€ sur cinq ans par rapport au quinquennat précédent.

Et maintenant ? En fait, les élus, cadres et permanents du parti ne déménageront pas tout de suite, le vendeur ayant obtenu le droit de disposer des locaux jusqu'au 30 septembre 2018 (l'acte de vente définitif sera signé, lui, en février). Si la recherche de locaux « plus modulables », selon un haut cadre du parti et, surtout, dans un environnement « plus populaire », est bien entamée, la future adresse est encore inconnue. D'ici là, le PS fait face à un autre (gros) cactus : le licenciement d'une soixantaine de salariés, sur un total de 100 aujourd'hui.

Petite consolation toutefois pour la gauche, à droite, les Républicains ont annoncé qu'ils prendraient « en début d'année » la décision de vendre ou de garder leur siège de Vaugirard (XVe arrondissement) pour éponger leur dette de 55 M€.



V) Le vol Tokyo-Paris en avion privé à 350.000 euros d'Édouard Philippe

Par L'EXPRESS.fr avec AFP



Édouard Philippe s'était rendu en Nouvelle-Calédonie en vol commercial. IP3 PRESS/MAXPPP/Aurelien Morissard

Le Premier ministre a préféré rentrer en France à bord d'un avion privé plutôt que de prendre place dans un avion de l'État. L'objectif était notamment de

gagner du temps.

Matignon a affrété pour 350 000 euros un avion d'un loueur privé afin de permettre à Édouard Philippe de rentrer plus vite de sa visite en Nouvelle-Calédonie et d'éviter de terminer le voyage dans un avion de l'État jugé trop inconfortable, a-t-on appris mardi de source proche du dossier.

Venu en Nouvelle-Calédonie en vol commercial, le Premier ministre avait débuté son voyage retour le 5 décembre dans l'A340 de l'armée de l'air mobilisé pour l'occasion, qui avait emmené une partie de sa délégation à l'aller.

Mais lors de l'escale technique à Tokyo, le chef du gouvernement est descendu de l'appareil avec sa délégation, dont plusieurs ministres, pour embarquer dans un autre gros porteur, un A340 de luxe avec 100 sièges de type première classe, loué à l'entreprise spécialisée Aero Vision.

6000 euros par personne

Au final, cet avion de location, qui s'est posé le 6 décembre à 07H30 à Orly, aura permis au Premier ministre, dans de meilleures conditions de confort, de gagner deux heures: celui de l'armée s'est posé à 09H30 à Roissy, quasiment à vide.

Sollicité par l'AFP, Matignon a confirmé que "la délégation du Premier ministre, composée de 60 personnes, a fait le vol Tokyo-Paris sur un vol loué pour la somme de 350 000 euros, soit 6000 euros par personne".

Pourquoi le Premier ministre n'a-t-il pas terminé son vol sur l'A340 de l'armée, qui a redécollé de Tokyo pour Paris après une escale de deux heures?

Dispositif "exceptionnel" pour "faire des économies" selon Matignon

Premier argument de Matignon: cet avion, assez ancien et sans sièges business, "ne sert pas en temps normal à transporter ni des autorités militaires ni des membres du gouvernement en long-courrier et de nuit". En l'absence de l'A330 présidentiel, il a été utilisé "exceptionnellement" par le Premier ministre entre Nouméa et Tokyo "justement pour faire des économies", plaide-t-on à Matignon.

Autre justification: les deux heures ont permis au Premier ministre de revenir "dans les temps impartis", alors qu'Emmanuel Macron s'appêtait à décoller pour l'Algérie et qu'un Conseil de Défense était prévu à l'Élysée à 8h.

Or, même si la règle souffre de nombreuses exceptions, en l'absence du chef de l'État, le Premier ministre doit se trouver en métropole, rappelle Matignon.

"Au total, le coût des vols pour ce déplacement ministériel a coûté 30% moins cher pour l'État que le dernier voyage similaire en Nouvelle-Calédonie", celui de Manuel Valls en 2016, a également souligné Matignon.



VI) Le Sénat rejette le projet de loi Hulot sur la fin des hydrocarbures



Par Guillaume Jacquot

Loi hydrocarbures : Nicolas Hulot regrette la motion préalable sur son texte au Sénat

<http://dai.ly/x6bvbsw>

Lors de la séance en deuxième lecture, les sénateurs ont adopté la motion tendant à opposer la question préalable, entraînant de fait le rejet du texte sur la fin des hydrocarbures. Un choix que Nicolas Hulot a « regretté ».

Les discussions entre le gouvernement et la majorité, d'un côté, et le Sénat, de l'autre, n'ont pas abouti. Après l'échec de la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures en 2040 (lire notre article), les sénateurs de la droite et du centre ont abrégé la deuxième lecture du texte de Nicolas Hulot, avec l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable (par 192 voix pour et 145 contre). Ce scrutin a entraîné le rejet de l'ensemble du texte, sans passer par l'examen des articles.

Nicolas Hulot cite la Banque mondiale en exemple

Lors de cette nouvelle discussion générale au Sénat, le ministre de la Transition écologique a tenté, sans succès, de convaincre les sénateurs d'adopter la version des députés. « Les énergies fossiles, pardon de le rappeler, elles sont tout simplement incompatibles avec notre objectif climatique », a voulu rappeler en préambule le ministre, citant en exemple la Banque mondiale. L'institution a pris la décision lors du récent One Planet Summit d'arrêter en 2019 les financements à destination de l'industrie pétrolière et gazière.

« Quand un pays montre la voie, en l'occurrence la France, il est écouté, il est suivi », a assuré le ministre.

« Aucun espace de négociation », reproche la droite sénatoriale

La rapporteure du texte, Élisabeth Lamure (LR), a déploré « l'approche dogmatique » du gouvernement sur ce texte, regrettant que la position du Sénat ait été « caricaturée ». « Non, il n'y aurait pas d'un côté les vertueux, adeptes du nouveau monde, et de l'autre, les rétrogrades enfermés, pour citer le rapporteur de l'Assemblée nationale, dans une vision défensive et passéiste », a affirmé la sénatrice du Rhône, jugeant que la copie du gouvernement n'aurait aucun effet sur la consommation d'hydrocarbures et ne s'attaquerait qu'à une « production nationale très résiduelle ». « Il n'y avait aucun espace de négociation, sauf à renier la totalité de nos positions », a-t-elle pointé.

Loi hydrocarbures : Élisabeth Lamure (LR) dénonce « l'approche dogmatique » du gouvernement

<http://dai.ly/x6bv8r>

De son côté, la centriste Françoise Férat (Union centriste) a elle aussi critiqué encore plus fortement encore une commission mixte paritaire « ubuesque ». « Les nouveaux députés qui, paraît-il, s'inspirent de nouvelles méthodes de management, et de la démocratie participative, avec une volonté de bienveillance, ont dû oublier leur guide et leur manuel au palais Bourbon », a-t-elle lancé.

Loi hydrocarbures : Françoise Férat (UC) évoque une CMP « ubuesque »

<http://dai.ly/x6bvb6i>

« Je pensais qu'il n'y avait que Donald Trump qui ne l'avait pas compris ! »

Soutenant le texte du gouvernement, et pointant un texte « vidé de son sens » par la droite et le centre, le socialiste Roland Courteau s'est agacé des « hésitations » sur ce texte. « Le temps joue contre nous, je pensais qu'il n'y avait que Donald Trump qui ne l'avait pas compris », a-t-il envoyé aux bancs de la droite de l'hémicycle.

Loi hydrocarbures : « Je pensais qu'il n'y avait que Donald Trump qui ne l'avait pas compris », critique Roland Courteau (PS)

<http://dai.ly/x6bvb91>

Pour le groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste (CRCE), Fabien Gay a regretté le choix de la motion tendant à opposer la question préalable, une « démarche qui prive le Sénat de ses prérogatives ». Le sénateur de Seine-Saint-Denis a critiqué un « double discours » du gouvernement sur l'environnement, tout en regrettant une nouvelle fois le manque d'ambition du texte. « Nous aurions aimé qu'il aille plus loin ».

Loi hydrocarbures : Fabien Gay dénonce le « double discours » du gouvernement sur l'environnement

<http://dai.ly/x6bvb6r>

« Mettez-vous dans la tête que le monde change ! »

Chez les « Constructifs » du Sénat, l'attitude des Républicains et du centre a également fait réagir. « Il ne s'agissait pas de résoudre tous les problèmes de l'accord de Paris mais d'envoyer un message au monde. Et ce message, vous ne voulez pas l'envoyer », s'est désolé le sénateur Jérôme Bignon. « Ne nous résignons pas au nom de la vieille économie [...] Mettez-vous dans la tête que le monde change ! »

Loi hydrocarbures : « Mettez-vous dans la tête que le monde change ! », déclare le sénateur Jérôme Bignon

« Nous pouvons être leaders dans la lutte contre le réchauffement climatique, ne laissons pas passer cette opportunité », a ajouté le sénateur Joël Labbé, l'écologiste membre du groupe RDSE.

« Aberration politique »

L'intervention la plus virulente est venue du sénateur (La République en marche) Frédéric Marchand. « Sur un sujet qui concerne l'avenir de nos enfants [...] la majorité sénatoriale a choisi de fermer les yeux, c'est une attitude dommageable. » Le sénateur a également considéré que la position de la commission des Affaires économiques constituait une « aberration politique ». « Elle donne un signe on ne peut plus mauvais à l'opinion publique, et au-delà, sur la façon dont le Sénat entrevoit l'avenir de la planète mais aussi des générations futures ».

Loi hydrocarbures : Frédéric Marchand (LREM) dénonce une « aberration politique » au Sénat

<http://dai.ly/x6bvb68>

La droite sénatoriale a répliqué par la suite avec ses arguments mettant en doute l'efficacité réelle et les effets pervers du texte. « Il faudrait moins de grandiloquence et plus d'efficacité », a réclamé Sophie Primas (LR), pointant des « propos blessants » ici ou là. « Ne nous faites pas de procès d'intention », a également demandé au ministre son collègue Jean-Marc Boyer (LR). « Votre vision symbolique et notre vision pragmatique auraient pu se retrouver. »

« Quand la gauche, la droite, le centre votent ensemble, ça a de la gueule », rappelle Hulot

Reconnaissant des « oppositions trop éloignées », Nicolas Hulot a gardé un discours mesuré face aux sénateurs. « J'ai la conviction profonde que la lutte contre le réchauffement doit nous rassembler [...] J'aurais aimé vous convaincre », a-t-il conclu à la fin des débats (vidéo de tête). Se remémorant les précédents consensus sur la thématique environnementale, Nicolas Hulot n'a pas désespéré pour l'avenir. À notre micro, il a rappelé :

« Sur ces sujets-là, quand la gauche, la droite, le centre – comme ça été le cas sur la loi sur la transition énergétique, sur le Grenelle – quand on vote ensemble, ça a de la gueule et ça enclenche une dynamique de toute la société. »



**A Suivre...
La Presse en Revue**